

**Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique**  
**UNIVERSITE BADJI MOKHTAR ANNABA**  
**UMBA**

## **Lancement de l'autoévaluation**

Etant une université pilote dans le domaine de l'assurance qualité, l'UBMA a organisé une cérémonie mardi 17/01/2017 où le lancement de l'opération de l'autoévaluation a été donné par M. Le Recteur et en présence des vices recteur, les doyens, les chefs de département et de structures, les membres du comité de pilotage présidé par M. Rabia KHELIF ( RAQ).

Trois objectifs principaux sont fixés à cette opération :

1. Effectuer un examen autocritique des prestations de l'établissement ;
2. Initier un processus d'amélioration de la qualité en instaurant une dynamique d'innovation (stratégie de développement);
3. Faire maîtriser par l'établissement les procédures de mesure, de garantie et d'amélioration de la qualité.

Il est à noter que le coup d'envoi de l'opération d'autoévaluation à l'échelle nationale a été donné par M. Le Ministre dimanche 15 janvier 2017 à partir d'Alger 1. Dans son discours, il a insisté sur l'importance de l'autoévaluation et a exhorté les chefs d'établissements à apporter l'aide et le soutien aux comités de pilotage.

Il a parlé de l'évaluation externe et de l'indépendance de la future agence prévue en 2018.

L'université d'Annaba a jugé nécessaire de traiter les sept domaines du référentiel c'est-à-dire :

- La gouvernance
- La formation
- La recherche
- La vie à l'université
- Les relations avec l'environnement
- La coopération
- Les infrastructures

Cette opération qui va s'achever mi-juin sera sanctionnée par l'élaboration d'un rapport d'auto-évaluation et d'un plan d'actions pour:

- ❖ *renforcer les forces de l'établissement*
- ❖ *remédier à ses faiblesses ou les atténuer*

- ❖ *exploiter les opportunités relevées*
- ❖ *faire face aux menaces recensées ou redoutées*

Des sous-comités pour chaque domaine sont déjà constitués avec des réunions périodiques.

Les notifications de visites et les plans d'autoévaluation vont être adressés aux structures de l'université avant le 15 février 2017.

